

du gouvernement canadien. Pour être en mesure de remplir sa tâche, la Marine royale du Canada garde en état d'alerte un effectif de navires et d'avions anti-sous-marins dotés du matériel le plus moderne et d'appui logistique.

Le Chef d'état-major de la Marine constitue l'autorité centrale de la Marine royale du Canada, au Quartier général de la Marine, à Ottawa. Le commandant de la côte de l'Atlantique établi à Halifax (N.-É.), et le commandant de la côte du Pacifique, établi à Esquimalt (C.-B.) dirigent les opérations et l'administration des navires et des établissements de leur région respective. Ces officiers supérieurs sont aussi commandants des forces maritimes de l'Atlantique et du Pacifique respectivement. En tant que tel, chacun est responsable des opérations anti-sous-marines auxquelles participent les forces de la Marine et les forces de l'Aviation qui se trouvent dans la région sous son commandement. Les 21 divisions navales de la Réserve sont placées sous la direction générale du commandant des divisions navales, dont le quartier général se trouve à Hamilton (Ont.). Des missions navales, à Londres et à Washington, assurent la liaison avec la Royal Navy et la Marine des États-Unis. Par suite des engagements contractés par le Canada envers l'OTAN (voir pp. 145-146), des officiers de la Marine royale du Canada font actuellement partie des états-majors du commandant suprême des forces alliées de l'Atlantique, à Norfolk (Virginie), aux États-Unis, du commandant en chef du secteur oriental de l'Atlantique, à Northwood, au Royaume-Uni, et du commandant en chef du secteur occidental de l'Atlantique, à Norfolk (Virginie). Le commandant de la côte de l'Atlantique exerce les fonctions de commandant de l'OTAN pour le sous-secteur canadien de l'Atlantique.

Le 31 mars 1961, la Marine royale du Canada comptait 20,655 officiers et matelots, hommes et femmes, dans les forces régulières et 3,672 dans la Réserve.

Opérations en mer, 1960-1961.—En 1960, la Marine royale du Canada a célébré son 50^e anniversaire. Au cours de la même année, les effectifs de la Marine atteignaient le chiffre le plus élevé en temps de paix, alors que plus de la moitié du personnel était affectée à bord de 62 navires en service sur les deux côtes. Le pourcentage du personnel en service sur mer est l'un des plus élevés de toutes les marines de guerre.

En vue de favoriser l'instruction anti-sous-marine, la Marine a acheté de la Marine américaine, en 1961, un sous-marin dont le port d'attache sera sur la côte ouest. Cet ancien sous-marin américain *Burrfish* s'appelle maintenant le *Grilse*. Sept navires sont actuellement en construction dans les chantiers maritimes du Canada. Il s'agit de six destroyers-escorteurs de la classe *Mackenzie* et d'un pétrolier de ravitaillement. Les navires de la classe *Mackenzie* comportent des perfectionnements apportés aux destroyers-escorteurs de la célèbre classe *Restigouche*.

En 1960, les navires de la Marine royale du Canada ont participé, dans l'Atlantique, à des exercices d'envergure avec les marines d'autres pays membres de l'OTAN, et ils ont également effectué leurs propres exercices, sur le plan national. Dans le Pacifique, les navires canadiens ont mis à exécution un programme d'instruction intensive, qui comprenait des exercices avec la Marine américaine. En 1960-1961, au cours des croisières d'opérations et d'instruction, les navires des régions de l'Atlantique et du Pacifique ont sillonné les mers lointaines et ont mouillé dans les ports de l'Australie, du Pérou, du Chili, de la zone du canal de Panama, des îles Galapagos, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande, d'Okinawa, du Japon, de Hong-Kong, des îles Hawaï, d'Alaska, du Groenland, du Royaume-Uni, du Portugal, du Nigeria, du Ghana, du Sierra-Leone, des Bermudes, des Antilles et des États-Unis.

On a continué la réorganisation du personnel de la Marine. L'instruction pratique a été accélérée en vue de maintenir et d'accroître les effectifs en service sur mer, et un nouveau programme de promotion tient compte davantage du mérite tout en accordant à tous les officiers et matelots des chances égales d'avancement.